



PLAN CANICULE 2023

RECENSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS, PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET PERSONNES VULNÉRABLES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél. 03 28 62 77 68

✉ ccas@ville-grande-synthe.fr

Chères Grand-Synthoises, chers Grand-Synthois,

En tant que Maire, j'ai souhaité que tous les moyens soient mis en œuvre pour ne laisser aucune personne en situation d'isolement ou de vulnérabilité.

La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap prévoit la mise en place d'un dispositif de veille et d'alerte.

Ainsi afin de prévenir les conséquences d'une canicule qui surviendrait cet été, toutes les communes françaises sont chargées d'effectuer un recensement des personnes âgées de plus de 65 ans, des personnes en situation de handicap et de vulnérabilité qui en font la demande.

Le but de ce recensement est d'identifier au mieux les besoins et de pouvoir vous accompagner au quotidien en période estivale.

Si vous-même, ou l'un de vos proches, êtes concerné, je vous invite, à nous communiquer les renseignements utiles, soit au moyen de la fiche ci-jointe, soit en vous présentant à l'accueil du C.C.A.S. en maison communale.

Avec mes sentiments les plus respectueux.



Bien à vous

Martial BEYAERT
Maire de Grande-Synthe
Président du CCAS

BEYAERT

